



Index de l'égalité femmes-hommes : Color Foods obtient un score de 75/100 en 2022

« Alors que le principe « à travail égal, salaire égal » est inscrit dans la loi, la rémunération des femmes reste en moyenne inférieure de 9 % à celle des hommes.

L'égalité professionnelle est une question de justice sociale mais également de performance économique et sociale.

L'Index de l'égalité a été conçu comme un outil simple et pratique pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'entreprise. Il mesure les écarts de rémunération et de situation entre les femmes et les hommes. Il met en évidence les points de progression sur lesquels agir quand ces disparités sont injustifiées.»

Source : Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion.

Color Foods annonce avoir obtenu la note de 75/100 à l'Index d'Égalité Femmes-Hommes pour l'année 2022 :

- Sur le 1er indicateur, qui mesure l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes par catégorie de postes, l'entreprise obtient la note de **29/40**. Ce résultat est induit par un écart de rémunération en faveur des femmes statut cadre entre 40 et 49 ans (4,9%), techniciens agents de maîtrise de 30 à 39 ans (2%), et des employés de 50 ans et plus (1,2%).

NB : La méthode de calcul appliquée ne distingue pas les cadres, des cadres supérieurs et des membres du Comité de Direction de l'entreprise.

- COLOR obtient la note de **25/35** sur le 2ème indicateur relatif à la répartition des augmentations individuelles entre les femmes et les hommes. Ce résultat se traduit par un écart d'augmentations en faveur des femmes (+13.61%).
- Enfin, COLOR obtient la note maximale de **10/10** sur la proportion de femmes et d'hommes parmi les 10 plus hautes rémunérations.
- Ecart de Promotion : N/A.
- Retour de Maternité : N/A.

Color-Foods est convaincu que la mixité est un levier de performance et d'attractivité puissant. Les politiques RH et RSE de l'entreprise sont développées en vue promouvoir l'égalité professionnelle et la diversité au sein des effectifs.

Nous le démontrons notamment avec une représentativité femmes-hommes équilibrée au sein des instances dirigeantes, Ainsi, sur l'année 2022, COLOR comptait 57 % de femmes au sein de son Comité de Direction.

NB : La loi Rixain fixe un seuil de 30% en 2026, et 40% en 2029 pour les entreprises de plus de 1000 salariés.